

Inscriptions

Inscriptions, mode d'emploi

L'**inscription administrative** est une étape obligatoire, elle se fait en ligne dans la plupart des cas.

[Lire la suite](#)

Une fois inscrit administrativement, l'étudiant doit prendre une **inscription pédagogique** en choisissant les étapes de son parcours.

[Lire la suite](#)

L'affiliation à la sécurité sociale étudiante est obligatoire

[Lire la suite](#)

L'ENT

L'**Environnement Numérique de Travail (ENT)** est votre outil de communication. Vous y trouverez **les emplois du temps, les résultats d'examens, les inscriptions et les cours en ligne, votre boîte mail...**

Munissez-vous de votre mot de passe (donné lors de votre inscription) et allez explorer cet outil quotidien.



[Demande de Mise à jour du site Lettres et Langues](#)

La carte d'étudiant



La carte d'étudiant est votre passeport indispensable pour toutes les activités à l'université. Grâce à sa "puce" Monéo, vous pouvez, notamment, payer vos repas au restaurant universitaire. Ne la perdez pas..., il vous en coûterait 15 € pour la faire refaire.

[En savoir plus](#)

Etudiants étrangers

Vous trouverez [ICI](#) les renseignements pour votre candidature

